



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE N° 142 / 2022
du 28/9/2022

Portant réglementation temporaire de la circulation côte de Tireboeuf

Nomenclature	6-1 – Liberté publique et pouvoir de police
--------------	---

Le Maire de BRIVES-CHARENSAC,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2213-1 et L2212-2

VU la demande en date du 27 septembre 2022 de l'entreprise UXEO France de procéder à des travaux de remplacement de cadre et tampon de chambre FT sur trottoir,

Considérant que ces travaux nécessitent la mise en place d'une modification de circulation.

ARRÊTE

Article 1

L'entreprise UXEO France est autorisée à procéder aux travaux de remplacement de cadre et tampon de chambre FT sur trottoir, Côte de Tireboeuf, du 11 octobre 2022 à 7h00 au 14 octobre 2022 à 18h00.

Article 2

La circulation sera maintenue en double sens de circulation sur la durée des travaux avec maintien des accès aux commerces.

Le chantier devra être signalé, conformément à la législation en vigueur avec un empiètement sur chaussée.

La signalisation correspondante sera fournie et mise en place par les soins de l'entreprise UXEO France.

Article 3

Le droit des tiers est préservé.

Article 4

Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours Principal
- Ent. UXEO France- M De Amleida- ZA les Epalits 43610 Saint Romain le Puy (ed@technifibre-reseaux.fr)
- Département de la Haute Loire – pôle de territoire du Puy en Velay – 16 rue Jean Solvain – 43000 Le Puy en Velay (pole-lepuy@haute-loire.fr)
- La police municipale de Brives Charensac

Le Maire ,

Gilles DELABRE

Le Maire ,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification

